

La déclaration de Kara
sur une grille tarifaire
harmonisée :

**La grande
retombée des
JPO de Kara** P.2

Echos de la CENI :

**L'ordre des candidats sur le bulletin
de vote sera connu ce mercredi**

-La CENI s'est ouverte au public

**-L'encre indélébile
réceptionnée** P.4&5



LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0457 du Mercredi 22 Janvier 2020 - 250 F CFA / Etranger 1€

Santé :

Faux médicaments , la lutte face aux défis

Face au trafic des faux médicaments qui ne cesse de prendre de l'ampleur ces dernières années au Togo et sur le continent, les décideurs africains s'engagent à lutter contre un phénomène qui constitue un danger énorme pour la santé publique. A l'initiative de Lomé, des Chefs d'Etat africains et ministres de la santé se sont retrouvés dans la capitale togolaise ce weekend à la faveur d'un sommet pour signer un engagement politique destiné à renforcer la coopération entre les Etats en vue de contenir le développement du fléau. Mais des défis importants restent à relever pour voir la lutte prospérer.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 60% des médicaments vendus seraient falsifiés dans certaines régions d'Afrique. Dans le monde, 10 à 15% des produits pharmaceutiques vendus sont falsifiés. Des faux médicaments qui selon l'OMS, sont responsables de la mort d'environ un million de personnes dans le monde chaque année. D'après les chiffres publiés par l'American Institute of Tropical Medicine, 120.000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque année à cause d'antipaludéens falsifiés. Dans ce trafic mondial qui se développe au fil des années, c'est l'Afrique qui est le continent le plus touché en raison des difficultés d'accès aux pharmacies, difficultés qui

Suite à la page 3



Présidentielle 2020 :



La candidature de Faure Gnassingbé donne-t-elle des sueurs froides à Jean-Pierre Fabre ?

P.3

Musique / Amadou et Mariam :

**Le célèbre couple non voyant annoncé pour un
concert ce samedi à l'institut français de Lomé** P.7

Concours national Graines du Togo :
**Le top départ de la troisième
édition donné hier** P.6



CMJN



2 Actualité



Pharmacies de garde à Lomé Du 20 au 27 Janvier 2020

St RAPHAEL: Marché Atikpodji 22 21 84 26
CENTRE: 46, Rue de la Gare (face SGGG) 22 21 83 30
Ste RITA : Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA22 20 90 16
AMESSIAME-BE: Marché de Bè 96 32 97 60
DES APÔTRES : 49 Boulevard Moboutou Sese Seko, Akodesewa, Face Etocotran 70 45 38 05
HORIZON :165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.AC. 22 20 42 42
JUSTINE : 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat 22 21 00 01
St KISITO : Bd. de la Kara près du Bar TAMDAM 22 21 99 63
PATIENCE: Tokoin Gbadago 22 21 60 94
PROSPERITE : Située sur le Bd Eyadéma entre l'immeuble AUBA et la Direction de la Police Judiciaire (DPJ) 23 38 84 25
GBEZE: Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61
BAH: Face EPP Hedzranawé 22 26 03 20
St PIERRE : Sagboville Hedzranawe. Boulevard Haho 22 26 19 73
PEUPLE : Marché NUKAFU 22 26 84 22
UNION : Boulevard Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA 22 27 71 64
O GRAIN D'OR: Carrefour Zorrobar, Grand contournement 22 70 06 90
CITE : Bd. du 30 Août 22 25 01 25
BESDA : Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29
CONSEIL: Carrefour du CEG Sagbado Logote 93 10 92 92
EPIPHANIA : Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME 70 40 10 52
St JOSEPH: Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65
NATION : Face ancien Marché TOTSI 22 25 99 65
ENOULI : Station d'Agbalepedogan 22 25 90 68
LAUS DEO : Route de Léo 2000, face clinique Besthesda - quartier Adidoadin 22 25 15 05
ARC-EN-CIEL : Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot 70 42 50 00
VITAFLORE : Sise à Agoè Vakposito à 100 m de la station Shell Agoè Vakposito 70 40 22 86
MAINA : A 500m du carrefour Y sur la voie expresse non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie Avédji 70 43 65 34
AGOE-NYIVE : A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé 22 25 83 38
SHALOM : Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé 22 51 87 60
LA MAIN DE DIEU : Sise à AGOE ASSIYEYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée) 93 40 21 21
SATIS : Agoè-Logopé sur la voie de 50m, côté Est du C.E.G. Agoè-nyivé Ouest (CEG Agoè-Koshigan) 70 44 85 17
A DIEU LA GLOIRE : Sise à 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madikpeto 93 26 36 00
ZONGO : Sise à Togblekopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblekopé 70 45 23 16
SANGUERA: Près du Lycée de Sanguera 70 42 80 80
BAGUIDA : Face CMS de Baguida 70 42 47 77
La FLAMME D'AMOUR : Sise à Agodeke route d'Aného 70 45 70 14

Prompt Rétablissement

**LE LIBÉRAL, disponible
chaque semaine chez votre
marchand de journaux**

La déclaration de Kara sur une grille tarifaire harmonisée : La grande retombée des JPO de Kara

C'est sans doute l'une des grandes retombées de la 6e édition des journées portes ouvertes de la presse togolaise. Vendredi 17 janvier dernier jour des journées portes ouvertes de la presse à Kara, les responsables des organisations de presse se retrouvent en conclave pour plancher sur une grille tarifaire harmonisée désormais applicable dans le monde de la presse.

Toutes les organisations se sont accordées sur une déclaration de circonstance baptisée « Déclaration de Kara ». Le contenu de cette déclaration lue par le secrétaire général du CONAPP stipule qu'un comité de suivi sera mis sur pied afin d'étudier les différents tarifs en vue



d'une grille harmonisée et applicable désormais aux différents partenaires médias.

Initiée par le CONAPP, l'idée d'une grille tarifaire harmonisée vise plusieurs objectifs dont la qualité des prestations des médias. Il s'agit aussi de mettre fin « au communiqué final » une pratique qui avili l'image de la presse togolaise. Il faut dire que selon le nouveau code de la presse et de la communication les organes de presse doivent migrer vers les sociétés de presse. Cela

nécessite une réorganisation pouvant contribuer à l'amélioration des recettes des médias.

La 6e édition des journées portes ouvertes avait été lancée le 14 janvier à Kara par le Préfet de la Kozah. Le thème de cette édition s'intitule « Médias facteur de paix et de cohésion sociale ». Une soixantaine de journalistes venus de tous les coins du pays ont pris part à ces JPO désormais délocalisées depuis deux ans.■

FAB

**OFFRE PROMOTIONNELLE DE
BRANCHEMENT D'EAU POTABLE**

**75.000 FCFA
au lieu de
100.000 FCFA**

*Offre valable dans toutes
nos Agences
Du 22 Nov 2019 au 21 Fév 2020*

PIECES A FOURNIR :

1. Un plan de masse et un plan de situation établis par un géomètre agréé
2. Une photocopie d'une pièce d'identité
3. Une photo d'identité
4. un formulaire de demande à remplir à l'Agence TdE.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

www.tde.tg |

LOMÉ ET SES ENVIRONS **80003000 / 91133333 / 91134444**
/ RÉGIONS MARITIME ET DES PLATEAUX **91135555**
RÉGIONS CENTRALE DE LA KARA ET DES SAVANES **91136666**

Hebdomadaire Togoais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

**Directeur de la
Publication**
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de
Rédaction**
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démapoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Direct Sprint
Tirage
1000 exemplaires



La candidature de Faure Gnassingbé donne-t-elle des sueurs froides à Jean-Pierre Fabre ?

Largement devancé en 2010 et 2015 par Faure Gnassingbé, Jean-Pierre Fabre le leader de l'Alliance nationale pour le changement ANC fait partie des 7 candidats dont les dossiers de candidature ont été validés par la cour constitutionnelle.



Mais visiblement, la candidature du sortant donne des sueurs froides à l'ex leader de l'opposition au point que ce dernier a annoncé hier matin au cours d'une conférence de presse qu'il allait introduire un

recours à la cour constitutionnelle pour voir annuler, la candidature de celui qui l'a déjà battu à deux reprises à une élection présidentielle. Qu'est ce qui peut motiver une telle initiative alors que la Cour constitutionnelle venait à peine de valider les candidatures à la présidentielle dont celle de Faure Gnassingbé ? Même si le leader de l'ANC se fonde sur les nouvelles réformes pour soutenir sa thèse, il faut dire la démarche entamée par FABRE n'a aucune chance

d'aboutir. Arrivé toujours en 2e position lors des deux derniers scrutins présidentiels, Jean-Pierre Fabre se verrait propulser à la présidence si jamais Faure n'était plus en course. Mais malheureusement pour lui, il devra encore composer avec cette candidature qui visiblement remet en cause tous ses plans. Une chose peut être à savoir, dans une compétition on ne choisit pas ses adversaires on s'organise à les battre.■

FP

Santé :

Faux médicaments , la lutte face aux défis

Suite de la UNE

obligent souvent les populations défavorisées à acheter des plaquettes de médicaments sur les étals ou dans la rue. Ces produits sont pour la plupart les antipaludéens, les antibiotiques, les médicaments contre le cancer, le viagra, et les produits cosmétiques qui proviennent le plus souvent des pays asiatiques (Chine, Inde...). Une situation qui met véritablement en danger la vie des populations totalement exposées aux effets néfastes de ces produits falsifiés, parce que ne disposant d'aucun instrument de contrôle sous la main.

Pendant que les populations se meurent sous les effets de ces faux médicaments, les trafiquants eux se font allègrement d'énormes bénéfices sans se soucier du sort de leurs victimes. Pour les trafiquants, le business du faux médicament, est plus



lucratif que celui de la cocaïne. Pour 1000 dollars investis, ils en retirent 500.000 dollars de bénéfices contre 20.000 pour celui de la drogue. Du cynisme, de l'insouciance et de la supercherie pour ces trafiquants qui se permettent même d'introduire ces produits de mauvaise qualité dans les pharmacies.

C'est justement pour mettre fin à ce fléau qui ne cesse d'impacter négativement la santé publique au sein des pays africains que les dirigeants africains se sont retrouvés ce weekend à Lomé pour réfléchir sur la question. Chefs d'Etats, Chefs de

Gouvernement et ministres de la santé venant de sept pays du continent sont parvenus à la signature d'un avant-projet du protocole d'accord pour un renforcement de la législation, une meilleure collaboration entre les Etats et la criminalisation du trafic. Un avant-projet qui devra être entériné dans les prochains mois au terme des travaux entre les différents acteurs impliqués dans la lutte dans chaque pays. L'initiative de Lomé soutenue par la fondation de Brazzaville est un premier pas qui devra remonter jusqu'à l'Union africaine. La première étape consiste à introduire rapidement

des législations qui criminalisent le trafic avec des sanctions sévères. Il faudra former les services de douanes, les personnels de santé à déceler les faux médicaments. Il faut aussi créer des technologies qui permettent d'attester de la validité des médicaments.

C'est donc une initiative africaine qui appelle à la modification du cadre législatif et la collaboration entre les Etats pour relever les défis liés à la défaillance des différents échelons des systèmes de santé, de la régulation au contrôle douanier et aux chaînes de distribution et de l'accès aux services de santé. Il n'est un secret pour personne que les systèmes de couverture santé sont déficients dans de nombreux pays ouest africains. Avec cette lutte engagée, les systèmes de santé efficaces constituent donc un grand défi. « Nous devons

travailler à rendre les médicaments accessibles dans les structures de santé à travers la production de génériques » a reconnu Mme Aminata Touré, présidente du Conseil économique et social du Sénégal.

Pour enrayer efficacement le phénomène, les pays doivent travailler à la création d'industries africaines de médicaments de qualité et à moindre coût. Mais avant d'arriver à ce niveau, il faudra que l'entreprise criminelle soit d'abord arrêtée. Il faut également des missions de contrôle de la qualité des médicaments mis sur le marché au niveau des Etats. Lorsque les populations auront accès aux centres de santé qui respectent les standards définis par le ministère de la santé, avec des contrôles de la qualité des médicaments, la lutte aura de fortes chances d'aboutir.

Roger GBESSIA



4 Actualité

Echos de la CENI :

L'ordre des candidats sur le bulletin de vote sera connu ce mercredi

Ils sont 7 candidats à, prendre le départ de la course à l'élection présidentielle du 22 février prochain. Quel sera l'ordre des candidats sur le bulletin de vote ? La réponse cette après-midi du mercredi 22 janvier au siège de la CENI où le tirage au sort de l'ordre des candidats aura lieu.

Le positionnement des candidats ne se fait pas au hasard, c'est une pratique dictée par le code électoral.

L'exercice paraît bénin mais il faut dire que le positionnement du candidat sur le bulletin a

une importance aux yeux des communicateurs.

Le candidat en tête ou en dernière position par exemple tire un réel avantage contrairement à celui du milieu qui devra faire beaucoup de

gymnastiques pour indiquer à ses électeurs sa position sur le bulletin.

Dans nos milieux où le taux d'analphabétisme est très élevé, il y a de quoi suivre de près cette étape. Bref, le



positionnement sur le bulletin ne garantit en rien la victoire mais c'est tout de même un tout

petit atout qui peut faire grignoter quelques voix.■

La CENI s'est ouverte au public

En prélude à l'élection présidentielle qui se tiendra le 22 février prochain, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), l'organe en charge de l'organisation du scrutin a ouvert ses portes au public et aux différentes parties prenantes du processus. Objectifs : mieux appréhender le caractère pluriel de la CENI et son fonctionnement, de s'imprégner davantage du cadre légal des scrutins, en général et en particulier, des enjeux et des diligences accomplies en vue de l'élection présidentielle de 2020.



Des communications, des conférences-débats, et des émissions interactives animées sur une dizaine de radios de la capitale ont permis au public ainsi qu'aux différentes parties prenantes d'avoir une meilleure connaissance du fonctionnement, des missions et des activités de la CENI notamment dans le cadre du processus électoral en cours.

« Il est désormais un fait établi que les aspirations profondes du peuple pour la démocratie qui en fait une quête légitime perpétuelle, conforte la thèse selon laquelle les élections transparentes, crédibles et inclusives

constituent la voie royale de dévolution et de légitimation du pouvoir politique...

Si en France par exemple c'est au cours des années 1980 que les JPO sont entrées dans les mœurs, permettant ainsi l'accès du public à des sites généralement fermés aux fréquentations, dans notre pays, le concept des JPO semble également prospérer au point de devenir heureusement, un véritablement outil de communication institutionnelle... », a indiqué dans son discours d'ouverture le Président de l'institution, Ayassor Tchambakou.

Dans l'une des

communications, notamment celle liée à l'historique, aux défis et enjeux de la CENI, le Conférencier, Professeur Essoham Batchana, Enseignant d'histoire a fait savoir à son auditoire qu'il est normal que la CENI soit au cœur des préoccupations des entités politiques d'autant plus que c'est elle qui est en charge de la conduite du processus électoral de bout en bout et qui est responsable de la transparence des résultats qui en découlent.

Pour lui, l'histoire de la CENI se résume avec l'histoire politique et électorale du pays.

Concernant les enjeux liés à l'institution, l'Universitaire a expliqué qu'il s'agit beaucoup plus de la bataille de la prise de pouvoir ou de son maintien entre les acteurs politiques engagés dans un processus électoral.

« Celui qui a la maîtrise de l'organisation de ce processus a également la maîtrise du résultat qui en sera issu » a-t-il déduit, soutenant au passage que cet enjeu est lié au débat sur la transparence des élections et de l'équité des partis politiques engagés dans le processus électoral. « C'est en lien avec cette

notion d'équité que certains ont pensé qu'il faut détacher l'organisation des élections du pouvoir public, puisqu'on ne peut pas être juge et partie à la fois » a-t-il conclu.

D'autres communications ont été également présentées aux visiteurs notamment « Rôle et responsabilité des partis politiques et de la société civile » ; « Présentation de la CENI et ses démembrements ».

Ces différents exposés ont eu le mérite d'éclairer davantage la lanterne des compatriotes ayant très peu de connaissances ou de mauvaises idées sur le fonctionnement de la CENI.

Dans les débats qui ont suivi les différents panels, il est à retenir globalement que les apports d'éclaircissement sont exprimés par d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, et universitaire ainsi que les différents intervenants pour la tenue de la prochaine présidentielle dans un esprit d'apaisement.

Roger GBESSIA



Echos de la CENI : (Suite)

L'encre indélébile réceptionnée

Les choses se mettent progressivement en place pour la tenue de l'élection présidentielle du 22 février 2020 au Togo. Après la publication vendredi dernier, de la liste définitive des candidats retenus pour le joug électoral, une autre étape a été franchie dans l'organisation du scrutin avec la réception par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de l'encre indélébile qui permettra à l'institution d'identifier les électeurs le jour du scrutin.

La cérémonie de réception de cette encre s'est déroulée ce lundi 20 janvier 2020 à l'Aéroport international GNASSINGBE Eyadema de Lomé sous la supervision des responsables de la CENI avec à leur tête, le président de l'institution,

Tchambakou AYASSOR.

Au total, 40 220 flacons d'encres indélébiles ont été livrés par la société adjudicatrice du marché, NETCOM S.A. à l'institution chargée d'organiser et de superviser l'élection présidentielle. Après cette réception, un

échantillon a été confié au laboratoire de chimie de l'Université de Lomé qui sera chargé d'attester son caractère indélébile avant la tenue de l'élection.

A noter que la CENI à travers un communiqué, a convié les candidats ou leurs représentants à



une rencontre le mercredi 22 janvier à son siège à Lomé.

Il sera question de procéder au tirage au sort de l'ordre de positionnement des candidats sur le bulletin

de vote. Rappelons que sept candidats dont le Président sortant Faure GNASSINGBE sont en lice pour le scrutin dont la campagne s'ouvrira le 6 février prochain.■

3,6 millions d'électeurs appelés aux urnes

Les experts de la CEDEAO et de l'OIF ont achevé l'audit du fichier électoral devant servir pour l'élection présidentielle du 22 février prochain au Togo. La mission a été effectuée du 13 décembre 2019 au 14 janvier 2020 sur demande du gouvernement togolais.

Dans un communiqué rendu public vendredi dernier, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a informé la population, les partis politiques, les regroupements des partis politiques, les différentes parties prenantes au processus électoral, qu'à l'issue de l'audit effectué par la mission de la CEDEAO et de l'OIF, qu'elle a reçu les conclusions générales de ladite mission. Il en ressort que 3 614 056 électeurs sur le plan national et à l'étranger éliront le président de la République à l'issue de l'élection présidentielle. « Le fichier est apuré et présente une tendance inclusive à travers notamment, un caractère non discriminatoire des dispositions légales



encadrant l'inscription sur les listes électorales ; l'inscription de 86,6% des citoyens en âge de

Le gouvernement annule la valeur en douane sur les véhicules neufs et hybrides

La baisse des droits de douane sur les véhicules neufs ou d'occasion a été actée le 16 janvier dernier par un arrêté du ministre de l'Économie et des finances, Sani YAYA.

Selon le gouvernement, cette mesure vise à renouveler le parc automobile du Togo devenu vieillissant, faciliter les échanges, améliorer le climat social et l'environnement des affaires, et favoriser l'achat de véhicules moins

polluants.

Concrètement, la mesure d'abattement sur la valeur en douane des véhicules électriques ou hybrides à l'état neuf est de 100%, 90% pour les autres véhicules neufs, 50% pour les véhicules usagés de moins d'un (1) an à deux (2) ans d'âge et 35% pour les véhicules usagés de plus de deux (2) ans à cinq (5) ans d'âge.

« Les avantages fiscaux et douaniers ci-dessus visés sont applicables aux

véhicules de transport de marchandises et de personnes ayant au plus 05 ans d'âge et ne sont pas cumulables avec ceux précédemment appliqués aux véhicules usagés ou ceux importés dans le cadre des régimes spéciaux », informe le gouvernement.

Il faut préciser que cette réduction des droits de douane pour l'importation des véhicules est l'une des mesures phares de la loi de finances gestion 2020, votée par l'Assemblée nationale en

décembre 2019. Pour le gouvernement, il était important de donner aux Togolais la possibilité d'acheter des voitures neuves à des prix abordables.

C'est l'un des axes de la politique sociale initiée par le président Faure GNASSINGBE. Ce nouveau dispositif fiscal pourrait inciter les banques à proposer des crédits à la consommation plus avantageux à leurs clients.■



6 Société

E-foncier, abattement tous azimuts sur les valeurs en douanes des véhicules, innovations dans la législation fiscale,... :

L'OTR ou la facilitation de la vie du contribuable à une vitesse exponentielle

La dématérialisation des procédures et prestations, ainsi que la facilitation du quotidien des contribuables prennent une tangente exponentielle cette année à l'Office Togolais des Recettes avec de nouvelles initiatives. En effet, la semaine passée a été chargée de très bonnes surprises que l'OTR a porté à la connaissance de l'opinion publique. Le jeudi dernier, l'Office a fait un clin d'œil aux notaires, qui à travers le e-foncier lancé, peuvent désormais effectuer toutes les opérations de mutations foncières en ligne, sur la plateforme dédiée à cet effet.

« Avec le E-foncier, le notaire fait la réquisition en ligne, le droit est liquidé par l'administration fiscale en ligne. Le notaire en est informé en ligne et procède au paiement de ce droit en ligne. A partir de ce moment, l'administration fiscale procède aux formalités de mutation totale et au bout de 5 jours maximum, le requérant peut passer retirer son titre foncier », a déclaré Adoyi Ahmed Esso-Wavana, Commissaire aux



Impôts de l'OTR.

Plate-forme en ligne exclusivement dédiée aux opérations foncières, des géomètres et autres acteurs

du secteur foncier, l'e-foncier permet aux acteurs de la chaîne d'effectuer des formalités sans se déplacer, en leur offrant des avantages en gain de temps et de

célérité dans les procédures. Le dispositif s'inscrit dans le cadre des réformes, en lien avec la politique de dématérialisation et de mutation menée par l'OTR et rejoint la liste des dernières, opérées dans le segment du foncier afin de faciliter les procédures aux usagers. La plateforme vise également à numériser toutes les opérations relatives au foncier, limitant ainsi les litiges qui sont souvent récurrents dans ce secteur.

Après l'e-foncier, la possibilité offerte à tous les togolais de bénéficier des grands abattements sur le dédouanement des voitures à compter de cette année. Au cours d'une conférence de presse animée par le Comité

de Direction de l'OTR le vendredi dernier, Philippe K o k o u T c h o d i é , Commissaire Général de l'OTR a communiqué les mesures et innovations phares apportées à la nouvelle législation fiscale et douanière. Il s'agit essentiellement de l'abattement total des droits de douanes sur les véhicules hybrides et électriques neufs.

« Plus de droits du tout concernant les véhicules électriques et hybrides. La plupart des marques proposent maintenant ces modèles. », a laissé entendre le Commissaire Général qui explique cette mesure par la volonté des plus hautes autorités togolaises de renouveler le parc automobile du Togo. A travers cet abattement, les couches sociales moyennes peuvent se permettre de s'offrir des véhicules.

La mesure ne s'arrête pourtant pas là. Il y a également l'abattement sur la valeur en douane des véhicules neufs (essence et diesel) qui est passé à 90%. Jusqu'à présent, les droits de douane sur une voiture étaient de 53% sur le prix mais passe dorénavant à 5,3%.

Les véhicules d'occasion quant à eux bénéficient d'un abattement de 50% pour les modèles de un à deux ans d'âge et 35% pour ceux de trois à cinq ans. L'idée est de favoriser l'acquisition des véhicules d'occasion à condition que les voitures n'aient pas plus de 5 ans. Ce nouveau dispositif fiscal pourrait encore conforter la politique sociale du gouvernement, et par ailleurs inciter les banques à proposer des crédits à la consommation plus avantageux.■

Lesaint

Concours national Graines du Togo :

Le top départ de la troisième édition donné hier

La troisième édition du concours national « Graines du Togo a été lancée hier à Lomé par Zibo Ayouba, représentant le ministre en charge des sports. Événement sportif révélateur des talents à la base, ce concours a connu un franc succès pour ses deux premières éditions avec des lauréats qui vont effectuer un stage professionnel en Europe, et d'autres qui sont bien suivis et renforcés sur le plan local.

Pour Claude Leroy, sélectionneur national des Eperviers et promoteur du concours, ce concours est important en ce qu'un accompagnement et un suivi sont fait de ces jeunes talents détectés durant les deux premières éditions. Treize jeunes filles de la sélection nationale féminine sont issues de Graines du Togo, par exemple. 5 joueurs dans l'équipe nationale des U17. Il a dressé un bilan à mi-parcours de la première journée déjà entamée pour le compte de cette troisième édition dont les chiffres ont été doublés, avec néanmoins quelques résistances à Sokodé. Ce



bilan fait état de plus de 8000 participants déjà sur les trois régions septentrionales du pays avec notamment 2139 dans les savanes et 2103 dans la Kara.

« Je crois fermement au rêve de trouver un jour le Samuel Eto'o, le Georges Weah,..., ce qui doit passer par plus d'engagement de l'organisation, et ce qui se fait d'ailleurs, », a-t-il laissé entendre. Pour atteindre l'excellence, a déclaré le représentant du ministre en charge des sports, il faut mettre en place des conditions de formations des jeunes joueurs qui décident de l'avenir du sport et du football en particulier, des infrastructures et pôles de développement. Ce projet s'inscrit dans ce projet de développement du sport à la base. Il s'est réjoui des résultats des deux précédentes éditions.

Pour le Directeur Général de la Brasserie du Bénin de Lomé, Thierry Féraud, sponsor officiel du concours, il y a trois ans, c'était de l'artisanat ; aujourd'hui, c'est le professionnalisme qu'on voit, on sait ce que l'on recherche, des talents. De 40 à plus de 80 sites, cela se traduit parfaitement et donne une confiance en tant que sponsor d'avoir une telle solide organisation.

La philosophie d'aller chercher et dynamiser la jeunesse togolaise plaît à la BB Lomé qui a une fois de plus renouvelé sa confiance et son soutien au concours. Axe de communication pour la marque Youki pour la BB Lomé qui veut ratisser large sur l'ensemble du territoire national, ce concours permet également à cette société d'affirmer sa position d'entreprise citoyenne à travers la mise en œuvre de sa RSE.

Guy Akpovy a également salué le travail abattu et a réaffirmé sa fierté et son espoir en un avenir rayonnant que ces jeunes talents vont contribuer à assurer pour le football togolais.■



L'ARMP outille les jeunes et femmes sur les techniques pour gagner les marchés publics

Il est notoire que la fonction publique ne peut absorber tous les jeunes et femmes diplômés. Pour mener à bien son quinquennat placé sous le mandat social le chef de l'Etat a décidé de faire la part belle aux jeunes et femmes qui désireront postuler aux offres des marchés publics en leur réservant un quota de 25%.

C'est pour amener ces jeunes à comprendre l'environnement des marchés Publics et les préparer aux offres que l'Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP) en collaboration avec la Direction Nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP) et le Fonds d'Appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) a initié une série de formation pour les jeunes et femmes dont le lancement officiel a eu lieu à Lomé le



lundi 20 décembre dernier.

Ils sont 300 jeunes à Lomé à prendre part à cette session de formation placée sous le thème « Environnement des

marchés publics et préparation des offres ». Prévue pour durer 5 jours, ces jeunes et femmes auront à s'imprégner du cadre de gestion des marchés publics

au Togo, à s'approprier des droits des opérateurs économiques, de la veille commerciale en marchés publics, des techniques d'analyse de la demande des autorités contractantes puis de la pratique de montage d'une offre concurrentielle.

Pour le président de l'ARMP, cette formation est une occasion pour les participants de bien maîtriser les dispositions légales pour postuler mais également augmenter leurs

chances de gagner les offres des marchés publics. « Nous attendons de vous, jeunes et femmes entrepreneurs, à l'issue de ce renforcement de capacité, que vous soyez capable d'identifier les critères d'évaluation des offres ou propositions et ceux relatifs à la qualification des candidats », a-t-il prodigué à leur endroit.

Rappelons que cette formation se poursuivra à Atakpamé à partir de la semaine prochaine et mobilisera au Total 520 participants dont 300 à Lomé, 160 à Kara et 60 à Atakpamé.

12ème université du notariat togolais :

Les garanties en matière de sûretés en droit OHADA et la copropriété immobilière au centre des attentions

Les travaux de la 12ème université du notariat du Togo ont été ouverts hier à Lomé par le Garde des Sceaux, ministre de la justice, Pius Agbétomey. Portant sur deux thèmes centraux que sont le « Choix des garanties, rédiger solidement les actes constitutifs de sûretés par rapport au droit OHADA » et la « Gestion de la copropriété immobilière et horizontale », cette 12ème université du notariat togolais rassemble tous les notaires du Togo, une forte délégation de 19 notaires Français principalement venus de la chambre interdépartementale de la Cour d'appel de Caen, ainsi que certains notaires de la sous-région. Elle offre chaque année, un cadre de formation et de renforcement de capacités à ces acteurs qui doivent faire face aux profondes mutations de notre monde.

Pour la présidente des universités du notariat du Togo, Me Molga Kadjaka Abougnima, la formation continue favorise la pérennisation de la profession de notaire et les universités du notariat togolais constituent une réelle opportunité de développer une meilleure compréhension des thèmes choisis, d'en faire une meilleure pratique en vue d'améliorer les prestations aux clients et de booster la croissance économique.

« Pour améliorer ses compétences, il faut se former et accepter de diversifier ses connaissances. L'environnement moderne sans cesse croissant dans lequel nous évoluons nous

contraint à faire de même. Depuis le dernier classement Doing Buisines, le Togo est devenu un pays d'attrait pour les investissements. Ce qui implique des crédits qui doivent être soutenus des garanties. Ces sûretés insérées dans l'acte uniforme OHADA dont nous avons besoin de savoir la quintessence, ce

qui motive le choix du premier thème. », a-t-elle justifié. Le Président des notaires de la chambre interdépartementale de la Cour d'appel de Caen, Me Jacques Desvague, est pour sa part revenu sur le jumelage des deux chambres de notaires depuis 2005. Pour lui, c'est un échange de compétences et de

formation qui pendant 15 ans a permis des échanges alternatifs entre les deux chambres dans les deux pays, ce qui permet d'avoir des bords, une qualité d'accueil, d'amitié, ce qui renforce le travail sur un droit qui nous relie, le droit continental sécurisé, écrit, instrumenté par le notaire qui assure l'équilibre dans les contrats en Afrique,

dans certains pays d'Asie, en France et dans certains pays de l'Europe, par opposition au droit anglo-saxon où sur un contentieux, seuls les plus riches peuvent aller faire valoir leurs droits devant les tribunaux.

Me Tsolégnanou, Président de la Chambre Nationale des Notaires du Togo, a exhorté les uns et les autres à une interaction totale, une écoute sur les différentes communications inhérentes aux thèmes qui seront développés durant les trois jours de cette 12ème université.

Démocrate

Musique / Amadou et Mariam :

Le célèbre couple non voyant annoncé pour un concert ce samedi à l'institut français de Lomé

« Les dimanches à Bamako c'est le jour de mariage... »; Chantait le célèbre couple non voyant Amadou et Mariam il y a des années.

Les deux tourtereaux au



cœur plein de chansons sont annoncés pour un concert d'anthologie ce samedi 25 janvier à l'institut français de Lomé à partir de 20

heures. En tournée sous régionale dans trois instituts français, le duo malien le plus célèbre de la scène musicale afro est déjà passé à Cotonou, et sera à Accra après Lomé.





OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Innovations de la loi de finances 2020

Jusqu'à

-100 %

sur

la valeur en douane des **véhicules neufs***

- * -100% pour les véhicules électriques ou hybrides à l'état neuf
- * -90% pour les véhicules neufs
- * -50 % pour les véhicules de 1 à 2 ans d'âge
- * -35 % pour les véhicules de 3 à 5 ans d'âge

8201



YouTube

Office Togolais des Recettes - OTR



www.otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

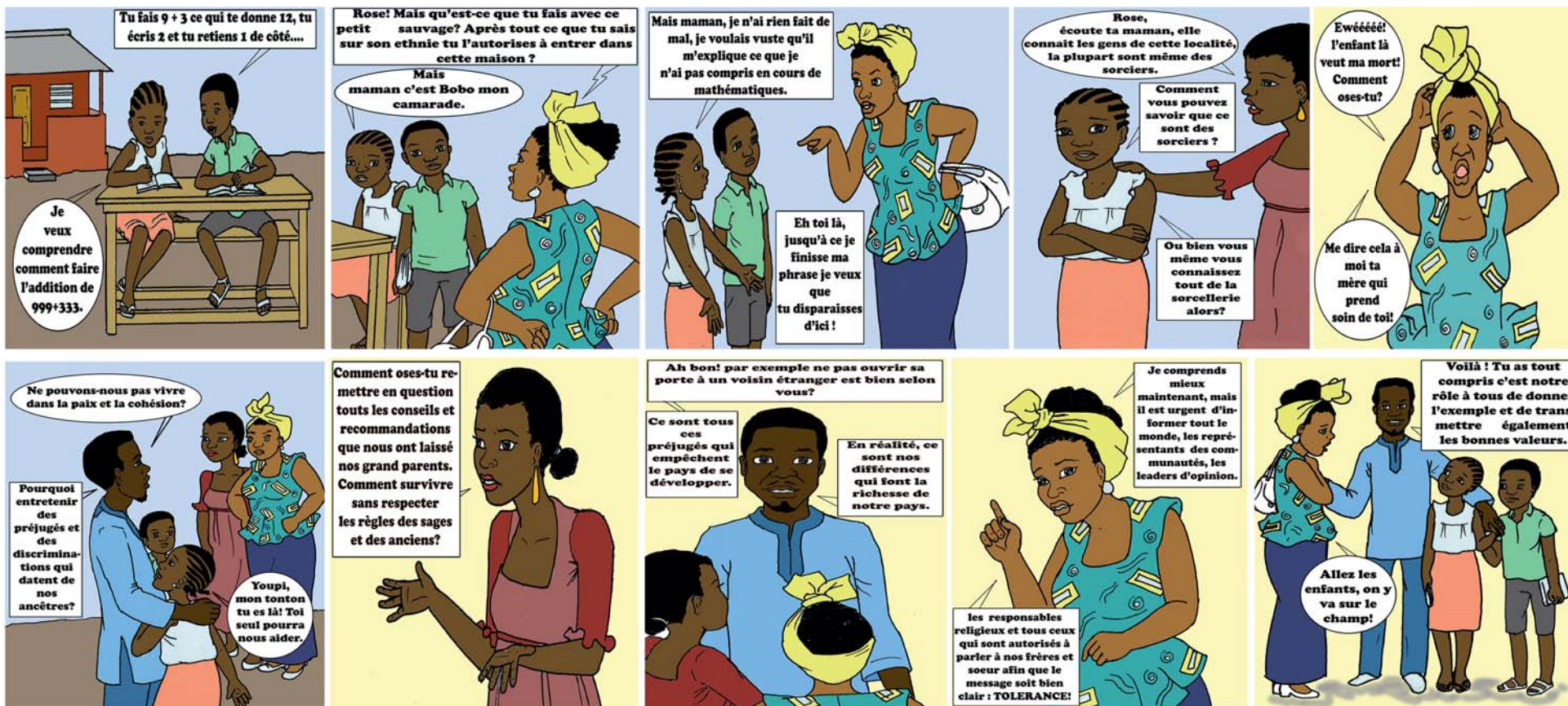


RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

SENSIBILISATION POUR LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA CITOYENNETÉ



Ministère des droits de l'homme et des relations avec les institutions de la République



Avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

